

MONDIALISATION ET MÉDITERRANÉE

JEAN-ROBERT HENRY *

Au lendemain des indépendances, dans les années soixante, s'esquissent les grands traits des rapports Nord-Sud laissant espérer au tiers-monde un rôle accru dans les affaires du « village mondial ». Puis, le « tout marché » balaye ces espérances, entraînant un « désenchantement du développement » au fur et à mesure que s'imposait une « mondialisation différentialiste ». La troisième phase de la mondialisation porte les thèmes du droit à la mobilité humaine et de la prise en compte de l'espace environnemental mondial. Le besoin d'une « gouvernance mondiale » associant une multitude d'acteurs publics et civils se décline à l'échelle de l'espace euroméditerranéen où il s'agit de gérer une proximité humaine et culturelle résultant de la géographie et de l'histoire. C'est un défi qui est aussi un atout à saisir, à condition de penser l'Europe moins comme un repli continental que comme un régionalisme ouvert et dynamique, et de penser l'espace euroméditerranéen en mobilité, civilité et citoyenneté partagées.

L'espace méditerranéen est depuis longtemps associé étroitement à l'idée de mondialisation. Sans remonter à l'Antiquité ou à l'Andalousie, ni adopter un point de vue de Sirius, contentons-nous de revenir sur ce que nous pouvons observer à l'échelle humaine depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Depuis cette époque, la Méditerranée a été une scène fréquemment mise en avant pour illustrer à la fois le rapport Nord-Sud (avec ses mutations, ses déclinaisons, ses fractures et ses inégalités) et la « régionalisation » du processus contemporain de mondialisation.

Dans cette mobilisation de l'exemple méditerranéen, deux observations s'imposent : d'une part la perception et la lecture du phénomène de mondialisation ont beaucoup changé en quelques dizaines d'années, en Méditerranée comme ailleurs ; d'autre part, malgré ces changements, l'espace méditerranéen n'a jamais

* DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS, IREMAM, AIX-EN-PROVENCE

totalemment été dissocié de l'espace européen, comme le souligne bien l'actuel vocabulaire « euroméditerranéen » des instances européennes : la Méditerranée y est constamment pensée à travers son rapport à une région européenne qui ne lui est pas externe mais interséçante ; et, réciproquement, le projet européen a sans cesse besoin de définir son rapport, historique et actuel, à la Méditerranée. Au total, la Méditerranée reste donc pensée par et pour l'Europe. C'est ce qu'a encore montré en 2007 l'initiative française en Méditerranée, à propos de l'adhésion de la Turquie à l'Europe comme à propos du projet de recomposition politique de l'espace euroméditerranéen.

J'évoquerai ici l'exemplarité changeante de l'espace méditerranéen en matière de rapports Nord-Sud, avant de conclure sur les perspectives du rapport de l'Europe à son voisinage méditerranéen ¹.

L'exemplarité méditerranéenne dans la déclinaison des visions de la mondialisation

Si la crise financière a reposé avec acuité et soudaineté la question d'une meilleure gestion de l'économie mondiale, cela fait près d'une décennie que les débats pour une autre mondialisation et pour un autre développement ont réactivé la problématique, qu'on croyait obsolète, des rapports Nord-Sud.

En proclamant qu'« un autre monde est possible », le Forum social mondial s'est affirmé depuis 2001 comme une vision du monde concurrente de celle du Forum économique mondial de Davos. Comme dans les années 70, le constat de la fracture Nord-Sud sert à nouveau de symptôme ou de marqueur majeur des dysfonctionnements du système mondial. Mais il faut prendre avec prudence cet écho d'une expérience passée : les termes et les partenaires du débat ont beaucoup changé en quarante ans ; et, de même, la combinaison des facteurs et dimensions de la mondialisation a beaucoup évolué. Après la mondialisation universaliste des années soixante et la mondialisation différentialiste des années quatre-vingt, nous

¹ Cet article développe une analyse esquissée dans la revue *Projet* en juin 2002 et poursuivie dans une contribution aux mélanges publiés en l'honneur de Hartmut Elsenhans (*Globalisierung – entgrenzte Welten versus begrenzte Identitäten*, dir. Rachid Ouaiça, Leipzig, 2009), ainsi que lors d'un colloque tenu à la Fondation Al Saoud de Casablanca en décembre 2009 sur les relectures de la mondialisation.

sommes engagés, semble-t-il, dans un troisième moment du processus de mondialisation, dont on ne sait encore vers quel type de gestion de la planète il conduira, mais qui n'est pas la simple résultante des deux moments précédents.

L'utopie d'un village planétaire en « développement »

Un premier moment de la pensée mondialisante, curieusement refoulé aujourd'hui par beaucoup d'analystes – mais qui demeure présent dans la mémoire des chercheurs et acteurs d'un certain âge, notamment ceux qui ont connu l'expérience algérienne –, a été celui d'une mondialisation optimiste et universaliste. Consécutives au mouvement de décolonisation, elle était centrée sur l'espoir d'un développement pour tous grâce à une mise en œuvre de la solidarité mondiale. Malgré le conflit Est-Ouest – et aussi comme sublimation de celui-ci –, l'utopie du « village planétaire » chère à Mac Luhan ou la métaphore voisine de Tibor Mende sur la nécessaire cohabitation entre riches et pauvres dans cet « immeuble surpeuplé » qu'est la planète ² ont fortement marqué la littérature « développementiste » des années 50 à 70.

En langue française, je pense particulièrement à l'économiste François Perroux, professeur au Collège de France, dont l'ouvrage *L'Europe sans rivages*, a constitué la première analyse d'ensemble du phénomène de « mondialisation » ³. Mentionnons également Georges Balandier, qui a contribué à forger avec Alfred Sauvy la notion de « tiers-monde », au croisement des rapports Nord-Sud et Est-Ouest, ainsi que le père Lebret, fondateur des revues *Économie et Humanisme* et *Développement et Civilisation*, qui entendait mettre « l'économie mondiale au service des hommes ». Leurs idées et analyses ont inspiré de nombreuses politiques, à commencer par le tiers-mondisme gaullien, mis en musique par le rapport Jeanneney en 1963 ⁴.

² Tibor Mende, *De l'aide à la recolonisation. Les leçons d'un échec*, Paris, Seuil, 1972, p. 25. Le « village planétaire » de Mac Luhan (1954) se réduisait à la sphère communicationnelle.

³ Paris, PUF, 1954. Cet ouvrage porte explicitement sur la « mondialisation », deux décennies avant que le terme ne revienne dans le débat, sous la figure d'une traduction du concept anglo-saxon de « globalisation ».

⁴ [« Rapport Jeanneney »] *La politique de coopération avec les pays en voie de développement. Rapport de la commission d'études instituée par le décret du 12 mars 1963*, Paris, La Documentation française, 1963, 2 volumes. Ce document a fixé les grandes lignes de la doctrine française

C'était l'époque où la fracture Nord-Sud apparaissait comme provisoire et maîtrisable à terme, plus facile à dominer que les clivages politiques car d'ordre économique. La réduction des « écarts de développement » semblait à la portée de réformes internes et internationales, proposées à partir d'une critique plus ou moins radicale (comme celle de Samir Amin) du système international. « La mondialisation appelle la constitution de décisions économiques à l'échelle mondiale et dotées de moyens mondiaux », affirmait François Perroux en 1954.

Faute de pouvoir mondial, l'appel à la solidarité Nord-Sud faisait l'objet d'une concurrence Est-Ouest et constituait, par exemple en Égypte, un effet secondaire positif de la guerre froide. Elle prenait aussi la figure d'une reconversion, d'un dépassement de la colonisation en coopération : en Méditerranée, la diplomatie gaullienne affichait l'exemplarité de la coopération franco-algérienne, pour mieux faire oublier ailleurs ses caractéristiques néocoloniales.

Il est vrai que ce qu'on appelait le développement n'était pas seulement économique mais fonctionnait aussi comme un *mythe universaliste*. À la suite de l'idée de progrès il se voulait un récit des origines de l'histoire moderne (c'est-à-dire occidentale) qui se projetait sur le présent et l'avenir. Il définissait de la sorte un « temps commun du monde » pour l'Ouest, l'Est et le Sud, malgré leurs divergences sur les voies et moyens de réaliser ce destin planétaire⁵. On parlait peu d'identités à cette époque et assez peu de religion. La culture du développement était largement relayée dans le champ religieux par les encycliques et toute une réflexion sur le « droit au développement », qui s'était débarrassée d'une vision caritative de l'aide aux peuples dominés. Sans être encore une question majeure, l'environnement émergeait comme préoccupation importante avec la conférence de Stockholm en 1972, renforcée en 1973 par le « choc pétrolier ». Tout ceci incitait à réfléchir (dès 1972)

de coopération avec le tiers-monde, un an après l'indépendance de l'Algérie. Toutefois, elle correspondait davantage à la philosophie du rapport exemplaire voulu avec l'Algérie postcoloniale qu'à la pratique beaucoup plus néocoloniale des rapports avec l'Afrique subsaharienne.

⁵ G. Rist et F. Sabelli (dir.), *Il était une fois le développement*, Genève, Éd. D'en bas, 1986 ; J.-R. Henry, « De la culture du développement à la guerre des cultures », *Projet* (Quand le Nord perd le Sud), printemps 1995 ; G. Rist, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses Sciences Po, 3^e éd. 2007.

aux perspectives d'une « croissance zéro », mais le catastrophisme écologique n'était pas encore de mise, sauf quand on le rattachait au risque nucléaire.

Cette approche globale de la mondialisation a suscité une riche réflexion doctrinale, malgré beaucoup de naïveté. Elle a aussi trouvé sa traduction dans l'ordre politique et institutionnel : jamais le problème de la représentativité des pays du Sud n'a été aussi activement posé qu'à cette époque, à travers la mise en œuvre du droit international du développement, la création d'instances internationales comme la CNUCED en 1964 et les multiples tentatives d'instaurer un dialogue économique Nord-Sud. On ne parlait pas encore de « gouvernance mondiale », mais son exigence était d'une certaine façon présente dans la formulation des « droits et devoirs économiques des États ». Les États n'étaient en effet pas absents du schéma : ils étaient à la fois renforcés dans leur souveraineté sur leurs ressources naturelles et considérés comme des acteurs essentiels du nouvel ordre mondial qu'on tentait de mettre en place.

C'est justement dans la mise en œuvre concrète d'un nouvel ordre économique international à l'initiative de pays du sud que l'espoir de réformer les échanges mondiaux dans un sens plus équitable échoua. La difficulté d'obtenir satisfaction par l'appel à la solidarité ou à la négociation avait poussé les pays pétroliers, menés notamment par l'Algérie, à déclencher la crise pétrolière de 1973, une action qui entendait aussi peser sur le conflit du Moyen-Orient après la guerre du Kippour.

Dans ses dimensions politique, diplomatique et économique, cette crise avait largement mûri dans l'espace méditerranéen, et un de ses résultats fut la tentative d'instauration d'un dialogue euro-arabe. Mais, après quelques succès des pays du tiers-monde, le rapport de forces se retourna progressivement à l'avantage des pays riches, entraînant un reflux global et durable des pays du Sud sur la scène internationale.

La mondialisation différentialiste : globalisation économique et fragmentation humaine

Alors que la mondialisation des années cinquante à soixante-dix était pensée comme un phénomène complexe mais global, le second moment de la mondialisation, qu'on pourrait appeler celui de la mondialisation différentialiste, s'est caractérisé au contraire par une disjonction des différents éléments du processus. Cette disjonction a privilégié la logique économique sur les dimensions

humaines et politiques du processus de mondialisation et induit un véritable « retournement du monde »⁶.

La « victoire » des pays occidentaux (ou des principaux d'entre eux, puisque la France a joué plus longtemps la carte du dialogue Nord-Sud) sur la question du nouvel ordre économique assurait le triomphe de l'économie libérale. On a délaissé les perspectives réformistes des « décennies du développement » au profit du « tout marché », sans s'inquiéter des critiques portées contre ce « fanatisme du marché »⁷.

Le vocable même de mondialisation a été recyclé comme une traduction du concept anglo-saxon de « globalisation », en oubliant qu'il était déjà employé depuis vingt ans dans une autre perspective⁸. Désormais, il n'était plus question d'intervenir sur le jeu économique international pour le rendre moins asymétrique, ni de privilégier le dialogue économique entre les États. Au contraire, il convenait de laisser le champ libre à la loi du marché et aux grands agents économiques, la régulation se limitant à faire respecter cette loi dans le cadre de l'OMC et à imposer aux économies nationales – de moins en moins « souveraines » – des ajustements structurels, quitte à gérer a posteriori et à chaud leurs effets dévastateurs sur certains pays.

Sur le plan culturel, le triomphe du libéralisme économique s'est accompagné d'un *désenchantement du développement* et d'un affaiblissement de la croyance en un destin commun du monde. Si les notions de développement humain et de développement durable ont enrichi sur certains points l'idée de développement, celle-ci a perdu son statut de référent culturel universel. Ou plutôt, on substituait à un référent universaliste un instrument d'universalisation, celui de la communication généralisée (qui rendait inutile la mobilité des hommes du Sud vers le Nord, puisqu'elle était virtuellement assurée par des moyens technologiques).

Plus grave, certaines perceptions de sens commun sur les clivages culturels ont reçu à cette époque leurs lettres de noblesse

⁶ Selon le titre de l'ouvrage de Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, Paris, FNSP, 1992.

⁷ Selon la formule de Joseph E. Stiglitz, prix Nobel d'économie, qui s'est livré à une critique acerbe de la mondialisation néolibérale dans son livre *Globalization and its discontents* (2002), traduit en français sous le titre *La Grande Désillusion* (Fayard, 2002).

⁸ Il faudrait s'interroger sur la signification de ces oublis et refoulements, dont a été victime en particulier l'ouvrage de F. Perroux, cité plus haut.

académiques avec les écrits de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations », dont le succès fut proportionnel à la rusticité de l'analyse ⁹. Celle-ci essentialisait les cultures pour en faire des acteurs primordiaux de la scène mondiale et des conflits à venir. Elle puisait, une fois de plus, une grande partie de ses exemples dans l'espace méditerranéen : frontière musulmane de l'Occident, frontière secondaire avec le monde orthodoxe, effets des flux migratoires sud-méditerranéens en Europe. Un même succès avait accueilli peu avant la vision contraire, mais tout aussi simplificatrice, de la « fin de l'histoire » au profit de l'universalisation de la culture libérale ¹⁰.

La référence à la « guerre des cultures » a eu un impact considérable sur le clivage Nord-Sud en Méditerranée, en « naturalisant » ce qui n'était perçu jusqu'alors que comme des différences économiques et sociales surmontables. Le clivage entre riches et pauvres s'est trouvé légitimé par l'accent mis sur les différences irréductibles entre les « cultures » au sens large du terme - c'est-à-dire en réalité entre les sociétés humaines - qui expliqueraient et justifieraient tout à la fois les écarts de prospérité. À cette fin, la religion a été beaucoup plus mobilisée comme marqueur de différences indépassables que dans la période précédente, où on n'hésitait pas à la mettre au service du développement. Au total, ce discours culturel régressif tendait à opposer l'unité de l'espace économique et communicationnel mondial à l'hétérogénéité des espaces humains : à la « mondialisation des objets » correspondait, selon une formule attribuée à Edgar Morin, la « tribalisation des sujets », le recours au « dialogue culturel » ne venant que partiellement compenser cette vision différentialiste du monde.

Il est vrai que, dans ce processus contradictoire de mondialisation, la préoccupation du facteur humain restait présente et ne se réduisait pas totalement à une lecture culturaliste. Elle a nourri le nouveau discours sur les droits de l'homme et l'humanitaire, ultime refuge apparent d'un espace humain mondial. Mais l'humanitaire n'est pour l'essentiel

⁹ L'article initial dans lequel S. Huntington a exposé sa thèse est paru dans le n° 72 de *Foreign affairs* (été 1993). Il sera suivi par toute une série d'ouvrages et d'articles du même auteur.

¹⁰ Francis Fukuyama, « La fin de l'histoire ? », in *The national interest* (E-U), juin 1989. Comme l'article de S. Huntington, celui de F. Fukuyama a été rapidement traduit en français par la revue *Commentaire*.

qu'un retour au caritatif, bien en deçà de ce qu'étaient la vision antérieure d'un monde en développement et l'affirmation du droit au développement pour tous. Il s'agit surtout d'un remède impuissant, déplorait J.-C. Ruffin, à combattre l'idéologie du limes entre « l'Empire et les nouveaux barbares »¹¹.

C'est paradoxalement par le biais de l'environnement que la question de l'unité de l'espace humain mondial a été repoussée. Depuis la conférence de Rio en 1992, la certitude que la gestion de l'environnement est une nécessité vitale qui exige une vision et une action solidaires de la planète a fait davantage progresser la conscience d'appartenance à un espace humain commun que le débat sur les droits de l'homme. C'est au cours de ce « Sommet de la Terre », auquel participaient la plupart des chefs d'État du monde, qu'a été avalisé l'objectif de développement durable, « un développement répondant aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ». Ici aussi, l'exemple méditerranéen avait été précurseur : l'environnement a été le premier domaine sur lequel les États riverains de la Méditerranée se sont accordés pour coopérer, dans le cadre de la convention signée à Barcelone en 1976.

Toutefois, cette tentative de repenser l'avenir du monde autrement qu'à travers la loi du marché est restée timide et isolée sans se traduire sur le plan politique, la disjonction des processus caractérisant la mondialisation différentialiste ne favorisant pas la formulation institutionnelle de grandes utopies mondialistes.

Le projet de mettre le « patrimoine commun de l'humanité » au service du développement a fait long feu. Et surtout, l'espérance des années 70 visant à ériger collectivement un nouvel ordre *économique* international a fait place, après la guerre du Golfe, à la volonté de mettre en place un nouvel ordre *politique* international fondamentalement américain. Peu représentés au Conseil de sécurité, les pays du Sud n'avaient plus guère voix au chapitre et la création de l'OMC n'a pas été l'occasion, comme avec la CNUCED, de leur offrir une place plus grande dans le jeu international.

Enfin, la régionalisation, quand elle ne consiste pas à structurer les espaces de prospérité de la planète, a été pensée comme un palier différentiel de la mondialisation, c'est-à-dire comme une façon d'articuler aux moindres risques richesse et pauvreté dans un espace de proximité. Dans la région

¹¹ Hachette, 1992.

méditerranéenne, ce fut l'objectif du partenariat de Barcelone, malgré les bonnes intentions de partager la prospérité induite par le développement du projet européen.

Pour une « autre » mondialisation ?

Les événements du 11 septembre 2001 et ceux qui se sont enchaînés à leur suite dans la région méditerranéenne, comme l'invasion de l'Irak, ont fait naître le sentiment d'entrer dans une troisième phase du processus de mondialisation, qui appelait de nouvelles relectures de ce processus. Dans un premier temps, ils ont semblé illustrer, jusqu'à la caricature, les scénarios catastrophes de guerre des cultures. Mais les excès des discours sur le terrorisme et l'« axe du mal », ainsi que la manipulation de l'opinion en faveur de l'invasion de l'Irak, ont suscité en retour beaucoup de réactions des sociétés civiles, et notamment d'immenses manifestations populaires en Europe contre la guerre.

Ces réactions ont contribué à catalyser diverses sensibilités antiglobalisation et précipité la réflexion pour une « autre mondialisation ». En 2003, en pleine crise euro-américaine, les ministres français et allemands des Affaires étrangères (De Villepin et Fischer) ont même rêvé un moment à une fusion franco-allemande. Mais, finalement, les retombées politiques de cette crise sont restées limitées.

Sur le plan économique, la critique acerbe de la mondialisation libérale a réactivé l'intérêt pour la problématique des rapports Nord-Sud et leur reconnexion¹², sans ébranler cependant les tenants de l'économie de marché.

Si les débats de Porto Alegre ont semblé donner raison à ceux qui étaient restés fidèles à une critique radicale de la mondialisation comme forme actuelle du capitalisme, les forces et les acteurs en présence ne sont plus les mêmes. Le mouvement n'est plus porté, comme au milieu des années 70, par un front des pays du tiers-monde autour de quelques leaders, comme l'Algérie. En suivant l'exemple des anciennes puissances communistes, ces pays se sont presque tous ralliés au credo libéral, et de nombreuses divisions entre eux excluent

¹² Ainsi, par exemple, le réseau d'économistes « Intégration Nord-Sud » a tenu en juillet 2007 un colloque à Aix sur le thème « Globalisation, reconnexion Nord-Sud et recomposition des économies, des sociétés et des territoires ».

toute stratégie frontiste : ainsi, la Ligue arabe a cessé d'être l'acteur international crédible qu'elle avait été dans les années 70. Le courant hostile à la mondialisation libérale est aujourd'hui davantage porté par des acteurs civils du Nord et du Sud et par quelques États d'Amérique latine. Il s'est d'abord développé au nord, à partir de la sphère d'audience du *Monde diplomatique*, dont l'extraordinaire essor international témoigne d'une attente sociale, teintée quelquefois de nostalgie, pour une autre vision économique du monde. Puis le mouvement altermondialiste a pris la figure d'une prise de parole et d'un combat politique en se structurant autour du mouvement Attac. Le Forum social s'est aussi élargi au sud, malgré les résistances de régimes en place. Si le sommet de Nairobi en 2007 n'a pas été très convaincant, des configurations nationales ou régionales du Forum social ont essaimé dans l'espace euro-africain, en se mobilisant principalement sur le problème des migrations « clandestines ».

Un autre élément nouveau et paradoxal est que la critique économiste et néomarxiste du système libéral interagit aujourd'hui avec d'autres critiques de la mondialisation peu compatibles avec elle à l'origine. Ainsi en est-il du courant antiproductiviste de François Partant, longtemps resté confidentiel, jusqu'à ce que son plaidoyer en faveur d'une utopie mondialiste alternative soit relayé et médiatisé sur la scène française et internationale par les partisans de José Bové¹³. Depuis Seattle et Gênes, la préoccupation écologique s'est imposée au débat économique et politique international de façon beaucoup plus subversive que dans la notion de « développement durable ». Celle-ci est aujourd'hui dénoncée par certains comme un dilemme ingérable, la chimère d'un mariage entre développement économique et respect du patrimoine naturel, alors que pour survivre et durer il serait « urgent d'organiser la décroissance », affirme Serge Latouche¹⁴. Tout au moins, disent les partisans plus modérés

¹³ Cf. F. Partant, *La fin du développement. Naissance d'une alternative ?*, Babel (Actes Sud), 1997 (1^{re} éd. en 1982). José Bové est un syndicaliste paysan français, connu pour ses actions anti-OGM et ses positions en faveur de la désobéissance civile. Il a été candidat à la présidence de la République française en 2007.

¹⁴ S. Latouche, « Pour une société de décroissance », *Le Monde diplomatique*, novembre 2003 ; du même : *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Éd. Mille et une nuits, 2004. À ce discours économique fait écho, en littérature d'anticipation, la peur de voir

d'une économie solidaire, il est nécessaire de « globaliser la solidarité ».

Parallèlement à ces nouvelles façons de penser le rapport entre paramètres économiques et écologiques, s'affirme la volonté de réarticuler l'économique, l'humain et le culturel, en cessant d'opposer l'unification économique du monde à sa fragmentation culturelle et humaine. En Méditerranée, le Cercle des économistes invite à valoriser le « capital humain » issu de l'immigration. La part du facteur culturel comme menace et comme ressource est réévaluée : de plus en plus d'analystes et d'acteurs dénoncent les limites du « paradigme de Huntington », qui attribue aux confrontations culturelles les désordres actuels ou à venir du monde, et plaident pour une vision plus complexe et dialectique des choses. C'est ce que tente Ulrich Beck dans son analyse de la « cosmopolitisation », entendue comme un processus paradoxal qui mixe par le bas les diverses traditions culturelles tout en donnant un écho planétaire à des événements singuliers ¹⁵. Ceci invite à prendre en compte dans le même temps les réponses identitaires au processus. Depuis le début des années 2000, beaucoup de chercheurs se sont intéressés aux réactions du monde musulman à la mondialisation ¹⁶. Partisan d'une approche dialectique du phénomène, Yadh Ben Achour souligne le déphasage entre la mondialisation moderne, perçue comme une nouvelle figure de complot occidental, et l'idéal islamique de mondialité, mis à mal par la diversification des « terres d'islam ». Pour lui, les effets de la mondialisation sur l'islam sont complexes

la « planète des hommes » menacée à court terme par la disparition ou la régression. Cette peur est peut-être aussi un des facteurs du pessimisme sur l'avenir qui ressort de sondages d'opinion dans des pays riches comme la France.

¹⁵ Ulrich Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Aubier, 2006. Cf. aussi Jean-Claude Guillebaud, *Le commencement d'un monde. Vers une société métisse* (Paris, 2008) qui prend le contre-pied du choc des cultures et s'intéresse à l'émergence d'une « modernité métisse ». Concernant la diffusion planétaire d'événements singuliers, on doit s'interroger sur les modalités et les effets de la médiatisation à l'échelle mondiale de conflits locaux sanglants comme ceux de l'ancienne Yougoslavie ou du Rwanda. Dans quelle mesure ces conflits n'ont-ils pas été aggravés en retour par l'écho mondial qu'ils ont reçu ?

¹⁶ Citons par exemple : Olivier Roy, *L'islam mondialisé* (2002), J. Césari, *L'Islam à l'épreuve de l'Occident* (2004), Mustapha Chérif, *L'Islam, l'autre et la mondialisation* (Alger, 2005).

et paradoxaux ¹⁷. L'approche dialectique vaut aussi évidemment pour l'analyse des réflexes identitaires induits en Europe par le processus de mondialisation. La substitution progressive de ces réflexes, souvent dirigés contre l'islam, aux valeurs universalistes initiales du projet européen semble davantage résulter de réactions au ressenti de la mondialisation que renvoyer à une introuvable identité culturelle de l'Europe.

Concernant la Méditerranée, le rapport des Sages remis à Romano Prodi sur le dialogue des peuples et des cultures dans cette région a justement dénoncé, en 2004, la référence abusive au « dialogue des cultures » qui tend, comme le « choc » des cultures, à les essentialiser. Dans cette région, soulignaient les auteurs, le problème est davantage de gérer la proximité que la différence culturelles. De même, ils insistaient sur la nécessité de rendre à la culture sa dimension humaine concrète en fixant des objectifs précis appuyés sur des dispositifs institutionnels.

Gérer l'espace humain mondial

Mais ce qui a plus changé en quelques années est la question de l'espace humain mondial. Longtemps réduite au débat sur les droits de l'homme et aux pratiques humanitaires, elle n'était présente qu'indirectement dans la référence des instances internationales au développement humain. Elle est aujourd'hui reposée de façon plus large, à commencer par une mise en cause des limites de la démarche humanitaire. Aujourd'hui, on insiste davantage sur la défense des droits de l'homme. Mais on est encore loin du concept opératoire d'humanité mondiale que le juriste René-Jean Dupuy souhaitait voir émerger de l'imaginaire des nations pour s'inscrire dans leur loi. « L'humanité – écrivait-il en 1991 – s'impose comme un ensemble à gérer, comme une exigence de projet. C'est une communauté à construire »... « Ne concevoir l'avenir que sur la pérennité de la brisure Nord-Sud, consolidée par l'organisation de systèmes de défense antagonistes, conduirait à un monde impossible » ¹⁸. Or, c'est bien ce vers quoi conduit aujourd'hui la tendance généralisée des régions les plus

¹⁷ Y. Ben Achour, « Islam et Mondialisation », in *Prologues* (Casablanca), n° 38, printemps 2009.

¹⁸ René-Jean Dupuy, *L'humanité dans l'imaginaire des nations, Conférences du Collège de France*, Julliard, 1991 ; cf. aussi J.R. Henry et Md Naciri : « Vers une Europe sans rivages ? », *Esprit*, décembre 2003.

prospères de la planète à se protéger des flux migratoires. En matière de circulation des personnes, l'universalisme de l'Occident est « censitaire », selon l'expression de Philippe Dewitte ¹⁹.

Sacrifiée depuis deux décennies à la loi du marché, la nécessité de gérer l'espace humain mondial comme un tout solidaire revient désormais à l'ordre du jour. Même les grands responsables politiques mondiaux s'y montrent sensibles dans leurs moments de lucidité. C'est ainsi qu'à la conférence des Nations Unies sur le financement du développement, organisée à Monterrey en mars 2002 (quelques mois après septembre 2001), on avait entendu le président Chirac faire écho au président vénézuélien en prônant une « coalition contre la pauvreté » et une « mondialisation de la solidarité », et même le président Bush avait admis qu'il pouvait exister un lien entre pauvreté et terrorisme. Mais, passées ces bonnes paroles visant à « décoloniser » le rapport Nord-Sud, les moyens proposés pour « éliminer la pauvreté » et progresser « vers un système économique mondial ouvert à tous et équitable » sont restés minimalistes. L'idée d'envisager un « partenariat global » pour gérer la solidarité mondiale s'est envolée aussitôt que formulée.

Ce qui a fait davantage avancer le débat sur l'espace humain mondial est finalement la pression des acteurs de base, notamment les migrants clandestins mais aussi les binationaux. À travers eux, il y a eu un véritable retour des hommes sur la scène mondiale, et en particulier, dans l'espace méditerranéen. Ali Bensaad a raison d'affirmer qu'il y a un « éloge du désordre » à faire quand les pratiques et des individus mettent en cause les frontières de richesse et de pauvreté de la planète et bousculent les stratégies politiques et sécuritaires des États ²⁰. La prise en compte des pratiques des individus a beaucoup contribué à poser la question du « droit à la mobilité », particulièrement dans l'espace méditerranéen. C'est une question qu'il ne paraît plus indécent ou irréaliste de poser. Des intellectuels, des militants et des associations s'en emparent, mais aussi des Églises, des organisations internationales : la libre circulation des personnes est (re)devenue un droit de l'homme essentiel. Sous le titre « Le droit à la mobilité : nouvel horizon pour penser les migrations ? »,

¹⁹ Philippe Dewitte, « Les nouvelles frontières de l'immigration », in *La mondialisation au-delà des mythes* (dir. S. Cordelier), Paris, La Découverte, 1997.

²⁰ Ali Bensaad, « Le déplacement des frontières vers le sud », *Projet*, janvier 2008.

un numéro spécial de *Migrations et Société* paru en 2009 s'élève contre les politiques migratoires européennes à l'égard des pays du sud et proclame la nécessité d'une gouvernance mondiale des migrations.

Mais le facteur qui a le plus contribué à faire prendre conscience aux hommes politiques et aux opinions publiques que la planète est un bien commun de l'humanité est bien sûr l'urgence écologique. La crainte d'une dégradation irréversible de l'environnement qui menacerait le destin de tous les habitants de la terre fait accepter plus facilement que dans d'autres domaines des solutions à l'échelle planétaire, comme à l'échelle régionale. Qu'il soit ou non une perspective fondée, le réchauffement climatique oblige à envisager une gestion de l'espace environnemental mondial, qu'il est impossible de séparer totalement de celle de l'espace humain mondial.

La question d'une gouvernance politique mondiale a aussi sensiblement mûri dans ce troisième moment de la mondialisation. La crise majeure des relations internationales qu'a été l'invasion américaine de l'Irak a mis en concurrence plusieurs visions politiques de la solidarité internationale, plusieurs façons de l'assumer. La prétention de la superpuissance américaine sous l'administration Bush à instaurer par la force un ordre politique régional au Moyen-Orient a suscité de multiples résistances et rapidement montré ses limites et ses échecs prévisibles. En même temps, elle a affaibli sans contrepartie le rôle des modes de régulation pacifiques des conflits et diminué la capacité d'initiative des autres acteurs comme l'Union européenne. L'Irak est devenu un « bourbier » où la contestation de la politique américaine a pris la forme d'une contestation antioccidentale s'exprimant par des canaux de moins en moins contrôlables.

Des avancées dans la gestion de l'humanité mondiale peuvent aussi surgir des désordres et des crises. C'est ainsi qu'a été mise en place progressivement une justice pénale internationale, malgré de fortes réticences américaines. Par ailleurs, la notion de « gouvernance mondiale » a beaucoup été mise en avant ces dernières années, malgré ses limites : elle reste un mode très mou de régulation de la mondialisation, prétendant associer une multitude d'acteurs publics et civils (Klaus-Gerd Giesen).

On peut espérer que les rebondissements successifs de la crise du Moyen-Orient feront avancer à terme le débat sur les scénarios de gestion politique de la société internationale. En rupture avec la politique de Georges Bush, le discours prononcé par le président Obama en juin 2009 à l'Université du Caire avait été reçu comme une contribution lumineuse et majeure à

ce débat, mais qui est malheureusement restée sans lendemain. Les problèmes du Moyen-Orient invitent aussi, bien sûr, à mieux penser la gestion de l'espace régional, en y associant tous les acteurs concernés, qui ne sont pas seulement l'Europe et les États-Unis, alliés ou désunis²¹, mais aussi et surtout les sociétés et opinions du sud et de l'est de la Méditerranée, trop souvent marginalisées, y compris par les Européens, dans la réflexion sur le devenir de la région. Or, il est de plus en plus manifeste que le destin de l'Europe dépend pour beaucoup de la façon dont elle saura penser et assumer son rapport à l'outre-Méditerranée, illustration et défi exemplaires à l'échelle régionale du clivage Nord-Sud.

Gouverner l'espace euroméditerranéen : l'utopie au service du réalisme

Les scénarios de gestion de l'espace méditerranéen illustrent bien les problèmes de gouvernance de l'espace mondial. Les acteurs y poursuivent des objectifs mal définis ou contradictoires, à commencer par l'Europe qui considère la Méditerranée comme un enjeu prioritaire où se joue une partie de son avenir, mais qui n'est pas parvenue, depuis plusieurs décennies, à organiser durablement ses rapports avec l'autre rive.

Après la crise pétrolière de 1973, la petite Europe des Neuf avait pris l'initiative du dialogue euro-arabe avec une Ligue arabe structurée et relativement puissante : à cette époque, la Méditerranée était davantage perçue comme une « interrégion » que comme une région, pour reprendre une expression d'Edgar Pisani²². Pour diverses raisons, liées surtout à la conjoncture internationale, cette démarche a échoué et il est peu probable qu'elle revienne à l'ordre du jour dans un avenir proche, malgré la réintégration de la Ligue arabe dans l'Union pour la Méditerranée.

Aujourd'hui, l'accentuation du clivage Nord-Sud dans l'espace méditerranéen doit beaucoup à la dynamique contradictoire du projet européen, qui tend à faire de cette Méditerranée à la fois une région périphérique de l'Europe et une frontière identitaire et culturelle.

²¹ Ils n'ont d'ailleurs pas la même perception de la Méditerranée, celle des Européens différant fortement du concept américain de grand Moyen-Orient

²² E. Pisani, in *Euro-Méditerranée, une région à construire* (Éd. R. Bistolfi), Publisud, 1995, p. 7.

D'un côté, l'Europe cherche à y accroître et organiser son influence, notamment économique, en constituant une vaste région euroméditerranéenne, où l'outre-Méditerranée deviendrait un marché et une « marche » périphériques de l'Europe. Mais en même temps, l'extension du projet unitaire européen à des critères politiques, sécuritaires, identitaires produit en Méditerranée un effet de clôture, de frontière culturelle, sociale, identitaire et surtout humaine face à un monde musulman considéré de plus en plus comme une altérité radicale, externe et interne, bien qu'il n'ait jamais été aussi proche, humainement et culturellement, de l'Europe. Il en résulte un processus contradictoire et dissymétrique d'inclusion-exclusion du Sud par le Nord, qui renforce l'effet à la fois attractif et dissolvant que le développement d'un espace européen de prospérité et de mieux vivre exerce sur son environnement.

Les faiblesses de la politique méditerranéenne de l'Europe

Les instances européennes sont relativement conscientes des tensions et conflits potentiels dont est porteur ce processus d'inclusion-exclusion pour la région, mais les réponses données pour gérer un tel risque ne sont pas à la hauteur des défis. Il en a été ainsi pour le « partenariat euroméditerranéen » ou Processus de Barcelone, instauré en 1995. Le projet de zone de libre-échange prévoyait la libre circulation des biens et des services, mais pas celle des personnes, suspendue depuis 1976. La dimension humaine du partenariat restait dominée par les deux I et le D que dénonçait un universitaire et homme politique marocain : immigration, islamisme, drogue²³. Pour le reste, on comptait sur le dialogue culturel et les capacités plus ou moins mythiques de la société « civile » pour atténuer les tensions et gérer le divorce entre espace économique et espace humain.

Pour éviter que se creuse la fracture Nord-Sud en Méditerranée, la commission européenne a préconisé, après le 11 septembre 2001, d'adopter des décisions d'ordre économique, social et culturel destinées à « favoriser l'intégration à l'échelon euroméditerranéen ». Mais que signifie cette intégration si les formules adoptées contribuent en réalité à altérer le Sud ? C'est le cas avec la « politique de voisinage », adoptée pour donner une perspective nouvelle à un partenariat euroméditerranéen qui

²³ Fathalah Oualalou, *Après Barcelone, le Maghreb est nécessaire*, 1996.

n'avait pas rempli toutes ses promesses. Proposée fin 2003 par R. Prodi, la « philosophie du voisinage » était à la fois généreuse et ambiguë : « partager tout avec les voisins sauf les institutions » - et bien sûr les hommes -, c'était leur demander d'être avec nous, comme nous mais pas chez nous. Surtout, c'était tracer une frontière ethnoculturelle implicite entre les « voisins » et « nous », c'est-à-dire la « famille européenne », catégorie sous-entendue mais centrale du discours européen sur le « voisinage ». Dans sa mise en œuvre par les instances européennes en 2004 et 2005, la *politique européenne de voisinage* a vu par ailleurs renforcer ses préoccupations sécuritaires (elle se veut une gestion « douce » des frontières de l'Europe), ce qui ne constitue pas une finalité très attrayante pour les « voisins » ou les « amis » de cette Europe.

Critiquée dès le départ, cette politique européenne de voisinage a été plus ou moins articulée à d'autres formules, comme le « partenariat renforcé » avec certains pays associés (par exemple le Maroc ou Israël) ou certains sous-ensembles du système euroméditerranéen (notamment le dialogue 5+5 en Méditerranée occidentale ²⁴). Elle se combine également avec la stratégie de l'Union européenne pour le Moyen-Orient, qui répond et s'ajuste au projet américain de « grand Moyen-Orient ».

En 2007, la campagne présidentielle française a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles formules, à commencer par celle d'« Union méditerranéenne », dont Nicolas Sarkozy voulait faire le grand chantier de la diplomatie française. Mais, élaboré dans l'improvisation, ce nouveau concept se révélait bancal : l'Union méditerranéenne ne pouvait coexister avec une Union européenne, dont elle était intersécante, sans entrer en concurrence avec elle. À la suite de laborieux marchandages avec ses partenaires italiens, espagnols et surtout allemands, la France dut se résigner à voir réduire l'envergure du projet : sous l'appellation d'« Union pour la Méditerranée », il n'était plus qu'un moyen de relancer le système de Barcelone. Malgré le succès diplomatique de la conférence de Paris du 13 juillet 2008 créant l'UPM, la nouvelle configuration ne sort donc pas de la logique de régionalisme périphérique dans la mondialisation, qui caractérise le partenariat euroméditerranéen comme la politique de voisinage. Anciennes ou nouvelles, toutes ces formules de partenariat inégal sont incapables de réduire les déséquilibres économiques et sociaux dans la région. Et elles ont en commun, contrairement au modèle

²⁴ Cf. J.-R. Henry, « La Méditerranée occidentale en quête d'un destin commun », *Année du Maghreb* 2004, CNRS Éditions, 2006.

européen, de limiter la circulation des personnes. Le contraste entre l'ouverture diplomatique au sud, que représente le projet d'Union pour la Méditerranée, et la fermeture de l'espace européen aux flux migratoires est plus caricatural que jamais ; et pourtant ce sont deux aspects simultanés de la politique européenne. Or, on ne pourra longtemps, au nom de différences culturelles totalement surestimées en Méditerranée occidentale, légitimer et stabiliser la frontière humaine de l'Europe dans cette région en niant l'espace sociétal qui s'est développé à cheval sur cette frontière. Le bouclage des frontières ne pourra longtemps résister à l'épreuve des faits.

Le plus visible de ces faits est le retour des hommes sur la scène méditerranéenne²⁵. Face à la pression des flux migratoires clandestins, on est passé progressivement de la compassion pour les victimes de l'« envie d'Europe » ou les sans-papiers à un discours plus réaliste sur la nécessaire réouverture de l'Europe à l'immigration et sur la place à accorder aux migrants – clandestins ou pas – dans le jeu régional. C'est ainsi, notamment, que le Forum civil euroméditerranéen de Marrakech en novembre 2006 a fait siennes des revendications des forums sociaux en réclamant, au nom du respect des droits de l'homme, le retour à la liberté de circuler dans l'espace méditerranéen. Il n'a bien sûr pas été entendu par les ministres européens des Affaires étrangères, mais du moins ceux-ci ont-ils reconnu la nécessité d'ouvrir une réflexion sur la politique migratoire de l'Europe.

Pour une utopie refondatrice

Il est donc nécessaire de sortir des logiques purement économistes ou culturalistes pour tenter de répondre aux défis que la Méditerranée pose à l'Europe et que l'Europe pose à la Méditerranée. Le principal de ces défis est *la gestion de l'espace humain méditerranéen*, c'est-à-dire la gestion d'une *proximité humaine et culturelle* résultant de la géographie et de l'histoire, accentuée par les moyens de communication modernes, mais réduite à une existence virtuelle par les obstacles mis à la mobilité humaine. Une telle proximité n'est pas seulement un défi, elle est aussi un atout pour tous les riverains de la Méditerranée, notamment pour les Européens. C'est la réalité qui les distingue

²⁵ Cf. J.-R. Henry, « Le retour des hommes sur la scène méditerranéenne », *RMMM*, n° 119-120, automne 2007.

des autres acteurs présents sur la scène régionale, à condition qu'ils acceptent de l'assumer.

Plus que tout autre relation extérieure, le rapport au monde islamoméditerranéen place en réalité l'Europe face à un dilemme. Il l'invite à choisir entre deux modèles fondamentalement différents du projet européen : ou bien construire une forteresse de prospérité repliée sur son patrimoine humain, économique et culturel, et protégée des menaces imaginées du sud par des barrières supposées infranchissables ; ou bien, à l'opposé, revenir au pari d'une « Europe sans rivages », préfigurant une autre organisation du monde.

Si le premier modèle correspond à la pente actuelle des choses et s'incarne depuis Schengen dans une politique de sécurité commune, c'est le second modèle qui, en renouant avec le débat des années soixante sur le « village mondial », paraît pourtant le plus apte à gérer l'avenir de l'espace méditerranéen. Il consiste à penser l'Europe moins comme un repli continental que comme un *régionalisme ouvert et dynamique*, et moins comme une finalité identitaire que comme une *utopie porteuse d'un processus universaliste*. C'est ce qui a été tenté avec l'élargissement de l'Europe vers l'est : pourquoi ne pas poursuivre vers le sud ce processus d'extension progressive d'un espace de paix, de solidarité, de mieux vivre et de vouloir vivre ensemble, sans visée impériale, qui touche déjà un sixième des pays du monde ?

La force du modèle européen est d'avoir mis la politique du possible et des petits pas au service d'une utopie ambitieuse formulée dès les années vingt autour de « l'esprit européen ». Or, une telle *utopie fondatrice* manque au système de Barcelone comme à la politique de voisinage : l'un et l'autre n'offrent en matière d'organisation de l'espace humain méditerranéen aucun autre horizon que l'idée pauvre de « voisinage » sans mélange et postulent l'existence de différences culturelles irréductibles à gérer. Cette philosophie implicite d'un *apartheid tempéré* en Méditerranée ne saurait tenir lieu de destin commun pour les sociétés concernées. Et on ne voit pas comment pourraient se l'approprier les sociétés civiles.

Le contexte de crise que traversent actuellement les relations euro-méditerranéennes invite à rebattre les cartes, à reconsidérer de façon audacieuse les scénarios des rapports entre l'Europe et les sociétés du sud de la Méditerranée ²⁶. Pour éviter les scénarios

²⁶ Les incertitudes qui caractérisent aujourd'hui l'horizon du processus européen ont favorisé la réflexion prospective sur le rapport de l'Europe à ses marges. Cf. par exemple les scénarios inventoriés par M. Foucher

catastrophes du type guerre des cultures, dans le cadre ou non d'un rapprochement avec les États-Unis, la fermeture sécuritaire de l'espace humain méditerranéen n'est pas la meilleure solution. L'audace et le réalisme à long terme consistent plutôt à remettre la dimension humaine au centre de la problématique euro-méditerranéenne en élargissant vers le sud l'espace de paix et de prospérité européen. Au lieu de concevoir la Méditerranée comme une banlieue de l'Europe amarrée au système européen, pourquoi ne pas prendre le risque historique de convertir cet attelage bancal en une véritable Union euroméditerranéenne ? Lancée au Club de Marseille en 2002, cette proposition a été réactivée fin 2007 par M. Moratinos, ministre espagnol des Affaires étrangères, en réponse à l'idée d'Union méditerranéenne de N. Sarkozy. Comme toute prospective novatrice, un tel scénario a du mal à s'imposer dans un débat politique plombé par des préoccupations populistes, mais il mériterait d'être exploré plus avant, car il répond à un pari crucial pour l'Europe, qui met en jeu son rôle régional comme sa responsabilité mondiale.

Sur le plan régional, la perspective d'un élargissement euroméditerranéen peut devenir une *utopie réaliste* pour tenter de mieux penser et gérer l'appartenance à un espace humain commun et solidaire ouvert aux autres sociétés méditerranéennes. L'objectif ne serait pas d'« européeniser » le Sud mais de « reméditerraniser » l'Europe, de la réconcilier avec ses racines méditerranéennes, en cessant de voir chez les Arabes ou les Musulmans des usurpateurs de l'héritage antique des Européens.

Nécessairement progressif, un scénario de conversion de l'Union européenne en Union euroméditerranéenne supposerait bien sûr des étapes : d'abord refaire de la Méditerranée un espace de *mobilité* des hommes, comme avant Schengen ; puis viser la réalisation d'un espace commun de *civilité*, c'est-à-dire de mêmes droits humains et sociaux ; enfin, ne pas exclure l'évolution vers un espace politique de *citoyenneté* commune.

L'utopie euroméditerranéenne peut donner sens à des mesures du possible qui sont aujourd'hui à notre portée, comme l'élargissement du Conseil de l'Europe à la Méditerranée, ou le

dans son article : « L'Union politique européenne : un territoire, des frontières, des horizons » (*Esprit*, novembre 2006). Notre analyse est plus proche de celle de l'économiste espagnol, Emilio Fontela, décédé récemment, dans ses « Réflexions sur les tendances du cadre géostratégique mondial de la Méditerranée et du Maroc » (document inédit, 2005)

développement d'actions prioritaires en direction de la jeunesse (longtemps réclamé, le principe de l'extension d'Erasmus à l'espace méditerranéen a été enfin repris dans le projet d'Union pour la Méditerranée, mais se heurte aux entraves mises à la circulation des personnes).

L'utopie euroméditerranéenne pourrait être aussi une façon de réinscrire dans l'universel un projet européen en crise. Aujourd'hui, celui-ci reste, malgré ses déboires, un *modèle* de réalisation d'un espace régional de paix, de prospérité et solidarité relatives, de bien-être démocratique. S'il évite la tentation du repli, il peut aussi constituer un des modes de gestion politique de la mondialisation, en élargissant progressivement l'espace d'« humanisation de la mondialisation » que l'Europe a réalisé et qui est la plus grande avancée des relations internationales depuis un demi-siècle. C'est d'abord en Méditerranée que l'Europe est la mieux à même de mettre en œuvre concrètement sa vision des solidarités internationales, si elle en a encore une, et de rencontrer le besoin d'une meilleure gouvernance de l'espace humain mondial.

*
* * *

Ce texte a été écrit un an avant le « printemps arabe ». Attaché à ne pas céder aux dérives culturalistes, il sous-estimait les capacités de réaction politique d'une opinion malmenée par la défaite économique des pays arabes au milieu des années soixante-dix, exaspérée par les interventions militaires occidentales dans l'espace arabe depuis 1990 et finalement révoltée par la « trahison » de ses dirigeants. Même si elle a pris au dépourvu beaucoup d'observateurs, cette forme du « retour des hommes sur la scène méditerranéenne », qui a eu ses prolongements en Europe avec les « indignés », accentue le défi que représente pour les Européens la gestion de leurs rapports avec les autres sociétés de la région méditerranéenne à l'intérieur du système mondial.

